



Rapport annuel 2017 de la vérificatrice générale de l'Ontario

La vérificatrice générale diffusera son Rapport annuel 2017 le 6 décembre 2017. Vous trouverez ci-après de brèves descriptions des audits de l'optimisation des ressources réalisés par le Bureau de la vérificatrice générale cette année.

Commission de révision de l'évaluation foncière et Commission des affaires municipales de l'Ontario : La Commission de révision de l'évaluation foncière entend des appels portant principalement sur l'évaluation et la classification de biens-fonds résidentiels et non résidentiels. Pour sa part, la Commission des affaires municipales entend des appels portant principalement sur des questions liées à l'aménagement du territoire, comme des modifications de plans officiels et de règlements de zonage de municipalités, ou des dérogations mineures. L'audit visait à déterminer si les ressources dont ces commissions disposent pour régler les différends sont gérées de façon efficace et économique, et si des données exactes et complètes sur l'efficacité de ces commissions sont recueillies, analysées et utilisées de manière à améliorer les opérations de celles-ci.

Services de traitement du cancer : Le cancer est la première cause de mortalité en Ontario. On estime que plus de 29 000 Ontariens sont morts des suites d'un cancer en 2016, ce qui représente 30 % de tous les décès enregistrés dans la province cette année-là. L'audit visait à déterminer si Action cancer Ontario, de concert avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et les hôpitaux de la province, s'assure que les traitements contre le cancer sont fournis dans les meilleurs délais et de manière rentable et équitable, pour répondre aux besoins des Ontariens.

Centres de santé communautaires : Les 75 centres de santé communautaires de l'Ontario offrent des programmes et des services de soins de santé et communautaires principalement aux sans-abri, aux aînés, aux réfugiés, aux nouveaux immigrants et aux personnes à faible revenu. L'audit visait à déterminer si le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, en partenariat avec les réseaux locaux d'intégration des services de santé de l'Ontario et les centres de santé communautaires, offre des programmes et des services par l'entremise de ces derniers dans les meilleurs délais et de manière rentable.

Gestion des situations d'urgence en Ontario : La gestion des situations d'urgence est axée sur la protection de la vie, des infrastructures, des biens et de l'environnement, ainsi que sur le souci d'assurer la continuité des activités du gouvernement et le fonctionnement des biens essentiels. L'audit visait à déterminer si des ministères choisis ont mis en place des programmes efficaces de gestion des urgences en Ontario, et si les activités de gestion des urgences sont menées dans un souci d'économie et d'efficience.

Programmes de soutien agricole : Les 49 600 exploitations agricoles de l'Ontario occupent 12,3 millions d'acres et représentent le quart de toutes les exploitations au Canada. En 2016, le secteur agricole de l'Ontario a fourni un apport de 4,4 milliards de dollars à l'économie de la province, et employait près de 78 000 personnes. L'audit visait à déterminer si le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales et Agricorp conçoivent et exécutent des programmes de soutien agricole de façon efficace et économique, et si ces programmes aident les agriculteurs à gérer les risques auxquels ils font face.

Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité – Surveillance du marché et cybersécurité : La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) exploite le marché de gros de l'électricité. Cela comprend le fait de recevoir des offres concurrentielles de prix des producteurs et des importateurs d'électricité en vue d'assurer l'approvisionnement en électricité des Ontariens. L'audit visait à déterminer si la surveillance des participants du marché de l'électricité par la SIERE et le Comité de surveillance du marché de la Commission de l'énergie de l'Ontario est suffisante, et si les participants du marché exercent leurs activités conformément aux règles du marché. L'audit a également porté sur les processus de protection des biens de TI essentiels de la SIERE, qui sont nécessaires pour assurer le respect des normes de fiabilité des réseaux électriques.

Services de laboratoire dans le secteur de la santé : En 2015-2016, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a financé, à hauteur de 2 milliards de dollars, 260 millions d'analyses effectuées par des fournisseurs de services de laboratoire. L'audit visait à déterminer si le Ministère veille à ce que les services de laboratoire soient accessibles à tous les Ontariens, si des résultats d'analyse exacts sont fournis rapidement aux professionnels de la santé, et si les services de laboratoire sont sûrs et rentables.

Financement et surveillance des conseils scolaires par le Ministère : Le ministère de l'Éducation finance 72 conseils scolaires de district pour offrir un enseignement élémentaire à quelque 2 millions d'élèves. Durant l'année scolaire 2016-2017, le Ministère et les municipalités ont octroyé conjointement des subventions de fonctionnement se chiffrant à 23 milliards de

dollars aux conseils scolaires. L'audit visait à déterminer si le Ministère a mis en place des procédures de surveillance efficaces pour s'assurer que les conseils scolaires utilisent les subventions de fonctionnement conformément aux lois, aux ententes contractuelles et aux politiques du Ministère, et s'ils obtiennent les résultats souhaités en matière d'éducation.

Programmes publics de médicaments de l'Ontario : Chaque année, environ 4 millions d'Ontariens touchent des prestations d'assurance-médicaments dans le cadre des programmes publics de médicaments de l'Ontario. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée est chargé d'administrer ces programmes, dont les dépenses totales se sont élevées à 5,9 milliards de dollars en 2016-2017. L'audit visait à déterminer si le Ministère avait mis en place des systèmes et des procédures efficaces pour s'assurer que les bénéficiaires ont accès en temps voulu à des médicaments et des services de pharmacie à jour et rentables, si les paiements faits aux pharmacies et autres préparateurs sont conformes aux lois et aux ententes, et si le prix des médicaments et l'approvisionnement dans le secteur public font l'objet d'examen afin de maximiser les économies.

Santé publique – prévention des maladies chroniques : La santé publique a pour but de prévenir les maladies par la promotion de comportements sains liés au mode de vie et la mise en oeuvre de mesures pour empêcher la propagation des maladies, y compris les maladies chroniques. Ces efforts de prévention visent à réduire le fardeau des coûts pour le système de soins de santé et à améliorer la santé de la population. L'audit visait à déterminer si le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les conseils de santé et Santé publique Ontario surveillent, coordonnent et exécutent de façon efficace les programmes et services de prévention des maladies chroniques.

Services de gestion immobilière : La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (Infrastructure Ontario) est un organisme de la Couronne relevant du ministère de l'Infrastructure. Infrastructure Ontario gère un important portefeuille de biens immobiliers possédés ou loués par les ministères du gouvernement ontarien et certains organismes. L'audit visait à déterminer si Infrastructure Ontario s'assure de façon efficace que les actifs immobiliers sont acquis, gérés et aliénés dans un juste souci d'économie, et si les ententes de diversification des modes de financement et d'approvisionnement qu'il a conclues favorisent la gestion rentable de l'entretien des bâtiments du secteur public, comme les hôpitaux.

Gestion des ressources financières et humaines des conseils scolaires : Les conseils scolaires ont pour tâche de favoriser la réussite et le bien-être des élèves, et de veiller à la gestion efficace des ressources. Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les conseils scolaires ont reçu 23 milliards de dollars du ministère de l'Éducation. L'audit visait à déterminer si certains conseils scolaires de district dans le Sud de l'Ontario avaient mis en place des systèmes et des procédures efficaces pour s'assurer que leur utilisation des subventions de fonctionnement octroyées par la province est conforme aux lois, aux directives gouvernementales et aux ententes de paiement de transfert, et s'ils obtiennent les résultats souhaités en matière d'éducation. L'audit visait également à déterminer si les ressources sont acquises dans un souci d'économie, et si elles sont utilisées de façon efficiente.

Services d'établissement et d'intégration pour les nouveaux arrivants : Au cours des 5 dernières années, plus de 510 000 immigrants se sont établis en Ontario à titre de résidents permanents. Le gouvernement fédéral est le principal bailleur de fonds des services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants dans la province, mais le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario a aussi le mandat d'assurer leur établissement et leur intégration. L'audit visait à déterminer si les nouveaux arrivants reçoivent des services d'aide à l'établissement efficaces de la part des fournisseurs de services, et si les fonds consentis à ces derniers sont octroyés en fonction des besoins des personnes qu'ils servent et sont proportionnels à la valeur des services fournis.

Logements sociaux et abordables : On considère qu'un logement est abordable lorsque les frais de logement n'excèdent pas 30 % du revenu total du ménage avant impôts. Depuis de nombreuses années, divers programmes gouvernementaux aident les Ontariens à faible revenu à trouver un logement dans la mesure de leurs moyens. L'audit visait à déterminer si le ministère du Logement a mis en oeuvre de façon efficace les programmes de logement social qui relèvent de son mandat, et s'il dispose d'une stratégie pour atteindre son objectif de s'assurer que tous les résidents de l'Ontario occupent un logement abordable.

Le Rapport annuel 2017 comprend également les éléments suivants :

- les rapports de suivi de nos audits de 2015;
- une nouvelle section qui fait le suivi des recommandations d'audit formulées entre 2012 et 2014;
- des rapports de suivi des recommandations formulées dans les rapports du Comité permanent des comptes publics;
- un chapitre sur les comptes publics de la province;
- un chapitre qui porte sur la qualité des rapports que les organismes publics et parapublics de la province publient sur leurs activités;
- notre examen de la publicité gouvernementale du dernier exercice financier, selon la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*.